

SAINT-CYR-SUR-LOIRE

PRÉSENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024



SAINT-CYR-SUR-LOIRE



INTRODUCTION



Aux termes des dispositions de l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au Compte Financier Unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Pour mémoire, le Compte Financier Unique (CFU) remplace le compte administratif et le compte de gestion par un seul document qui retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé.

Le Compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au comptable public.

Au-delà de son rôle de communication, le CFU permet de **déterminer le résultat de l'exercice** et d'établir des ratios mesurant l'évolution des résultats, la situation de la dette et la capacité de désendettement de la commune, le produit fiscal et son évolution et la structure de financement des investissements.

L'année budgétaire 2024 a été marquée par un contexte politique instable sans précédent.

La dissolution intervenue en juin a nécessité l'organisation de deux tours d'élections législatives avec une incidence budgétaire et organisationnelle.

L'issue de ces élections a empreint le second semestre 2024 par une incertitude économique et financière avec des conséquences sur le budget de la commune, notamment sur les recettes des droits de mutations à titre onéreux.

Malgré cette conjoncture économique la commune a bien maintenu le cap budgétaire 2024.

Ainsi, la réalisation des budgets, en dehors des opérations annulées, s'est-elle bien concrétisée, avec une bonne consommation des crédits en investissement (70%) ; il se dégage une épargne nette conséquente pour le financement des investissements de 2025 (l'excédent de fonctionnement cumulé fin 2024 s'élève à 5,7 M€)

RESULTATS DE
L'EXERCICE
2024



SAINT-CYR-SUR-LOIRE

BUDGET PRINCIPAL

CATÉGORIE DE COMPTE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	18 450 296,02 €	21 896 815,83 €	3 446 519,81 €
INVESTISSEMENT	11 068 494,75 €	13 039 500,99 €	1 971 006,24 €
RESTES A REALISER (Dépenses d'investissement engagées en 2024 mais non payées)	1 931 790,92 €	2 844 193,78 €	912 402,86 €
TOTAL PAR SECTION (Y COMPRIS RESTES A REALISER)			
FONCTIONNEMENT	18 450 296,02 €	21 896 815,83 €	3 446 519,81 €
INVESTISSEMENT	13 000 285,67€	15 883 694,77 €	2 883 409,10 €

**RESULTAT
GLOBAL :**
+6 329 928,91 €



RESULTATS DE
L'EXERCICE
2024



SAINT-CYR-SUR-LOIRE

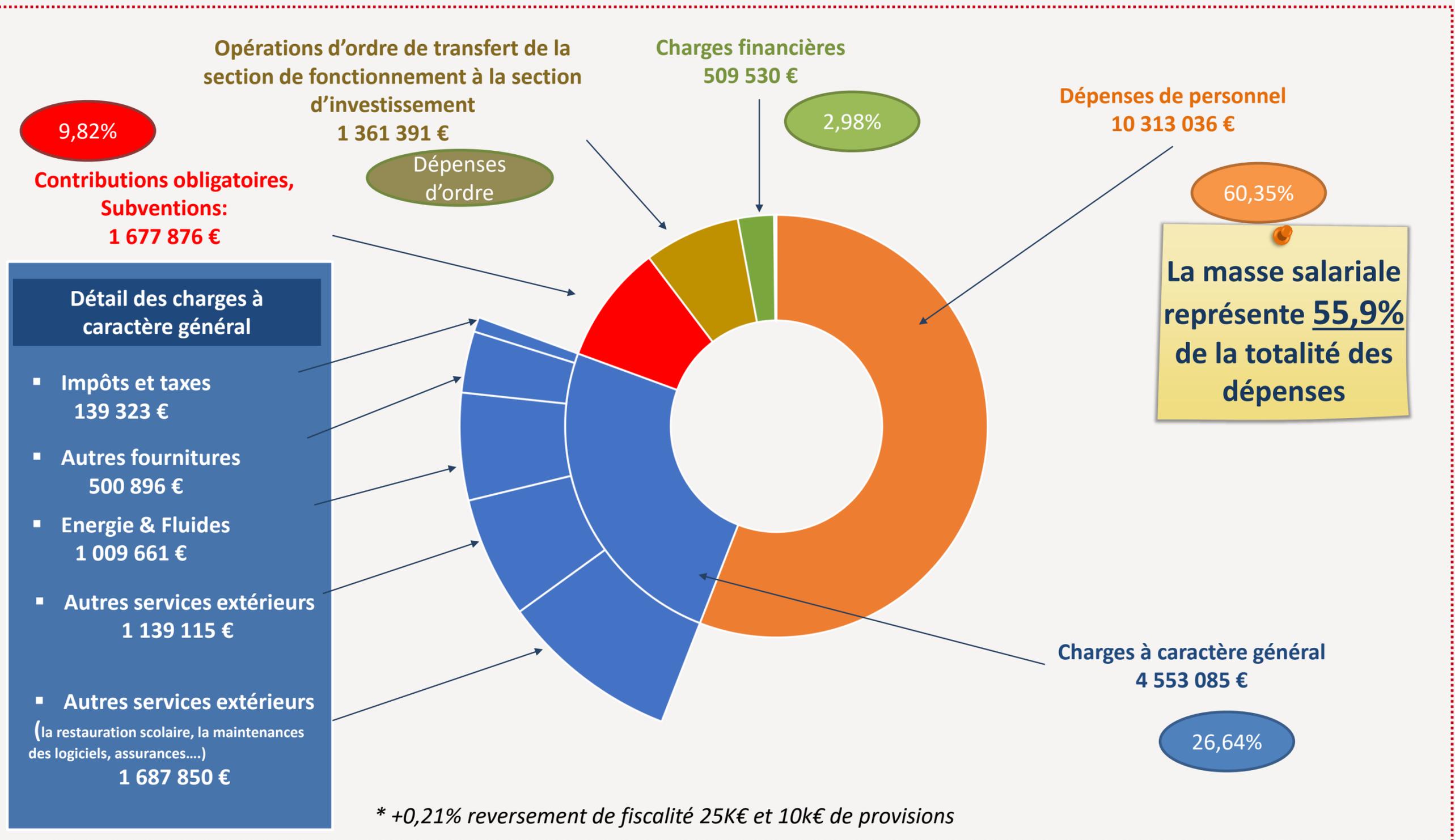
BUDGETS ANNEXES

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT			
- Equatop / La Rabelais	0,00 €	808 443,01 €	808 443,01 €
- Bois Ribert	1 815 169,34 €	5 350 089,33 €	3 534 919,99 €
- Charles de Gaulle	271 845,10 €	277 967,52 €	6 122,42 €
- MLP / RJM	10 100 705,66 €	26 514 509,80 €	16 413 804,14 €
- Croix de Pierre	6 138 180,70 €	6 189 119,55 €	50 938,85 €
- La Roujolle	5 922 295,73 €	5 920 252,07 €	-2 043,66 €
INVESTISSEMENT			
- Equatop / La Rabelais	527 170,27 €	0,00 €	-527 170,27 €
- Bois Ribert	2 766 260,19 €	1 749 319,88 €	-1 016 940,31 €
- Charles de Gaulle	242 988,12 €	593 273,18 €	350 285,06 €
- MLP / RJM	14 865 750,95 €	8 297 538,11 €	-6 568 212,84 €
- Croix de Pierre	11 104 231,88 €	4 966 051,18 €	-6 138 180,70 €
- La Roujolle	10 956 185,78 €	4 630 634,17 €	-6 325 551,61 €

TOTAL DES BUDGETS	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	24 248 196,53 €	45 060 381,28 €	20 812 184,75 €
INVESTISSEMENT	40 462 587,19 €	20 236 816,52 €	-20 225 770,67 €
		RESULTAT	+ 586 414,08 €



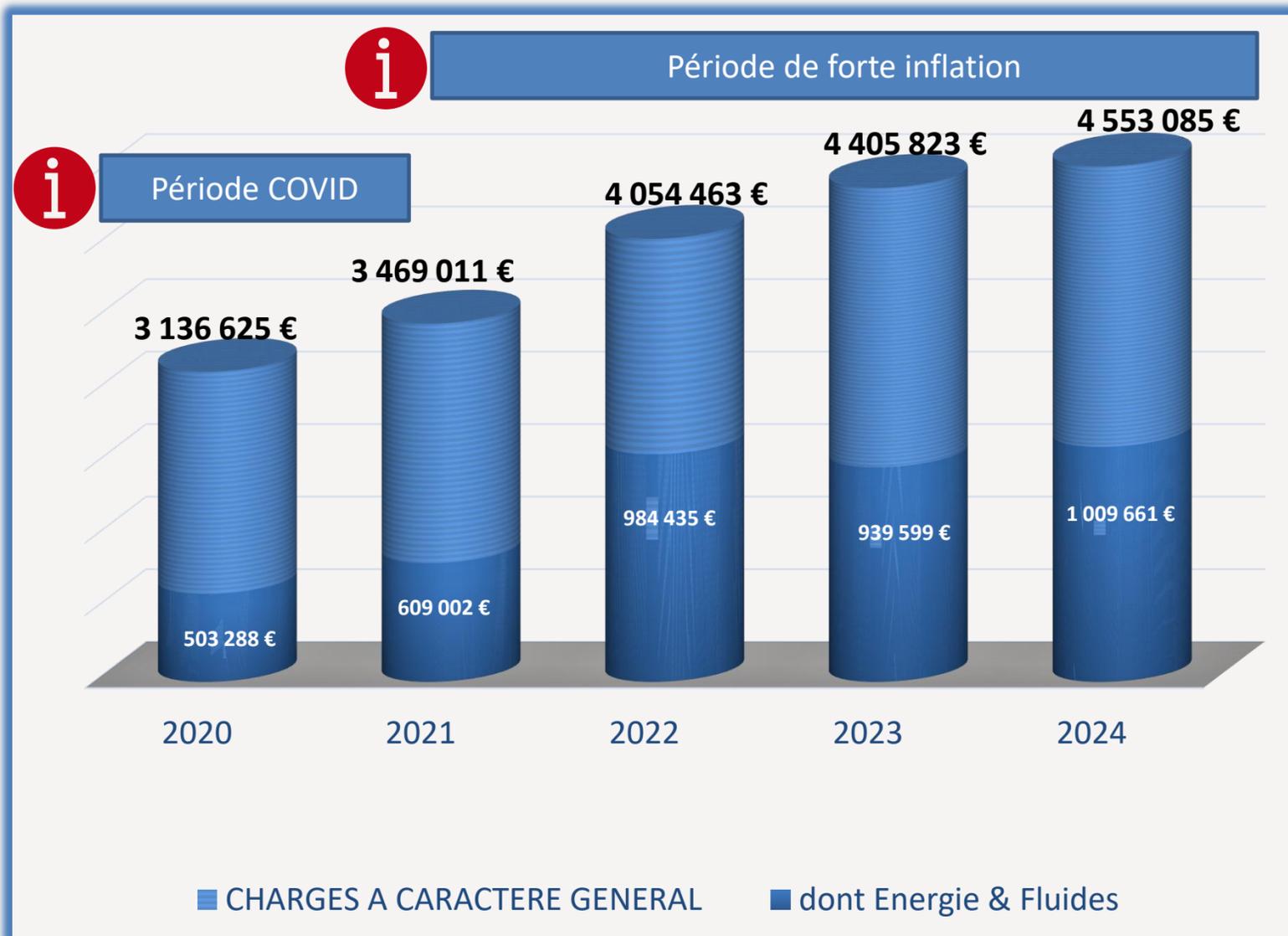
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024



* +0,21% reversement de fiscalité 25K€ et 10k€ de provisions



EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT SUR 5 ANS



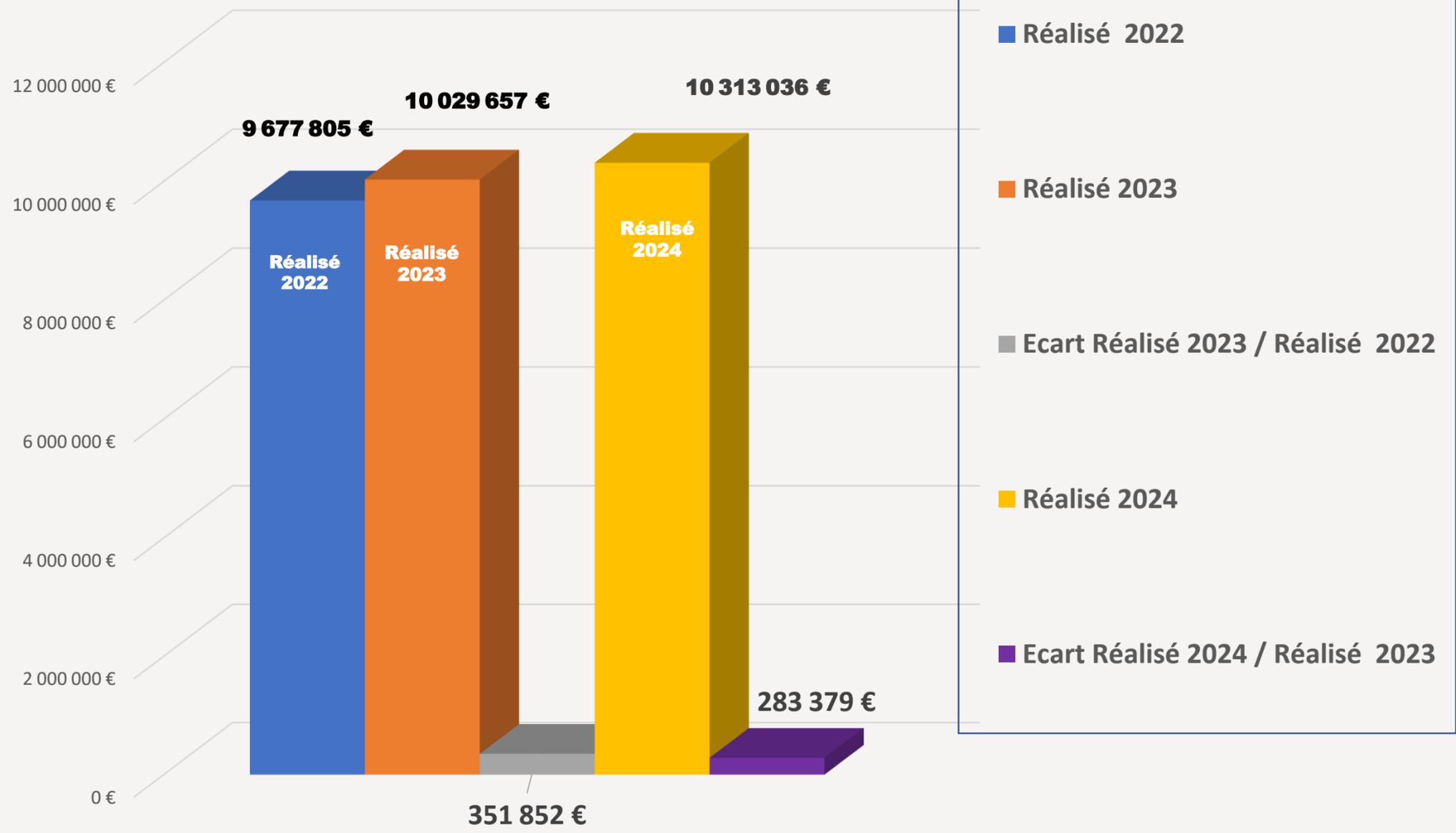
Maintien de l'évolution des dépenses en dessous du niveau de l'inflation

- Le réalisé 2024 des dépenses de fonctionnement a augmenté de 3,3 % par rapport au réalisé 2023.
- L'augmentation de l'énergie représente 48 % de cette évolution (principalement les taxes sur la fourniture de gaz 30 K€).
- Hors les augmentations liées aux nouvelles taxes sur l'énergie, les charges à caractère général qui permettent le fonctionnement régulier du service public ont évolué de 1,8 % soit 0,5 points en dessous du niveau de l'inflation.
- Globalement les dépenses d'énergie représentent la moitié de l'augmentation des dépenses de fonctionnement sur la période post crise sanitaire soit 400 K€ par rapport à 2021.

DEPENSES DE PERSONNEL 2022-2024



SAINT-CYR-SUR-LOIRE



Les dépenses du personnel représentent 60,35% des dépenses réelles en 2024 et 55,9% du total des dépenses de fonctionnement

- L'évolution de la masse salariale ces trois derniers exercices est due principalement à des mesures nationales et un contexte d'inflation inédit.
- **Les mesures nationales**

 - ✓ Deux augmentations de la valeur du point d'indice qui sert à calculer les salaires bruts des fonctionnaires (3,5% en juillet 2022 soit 125 K€ et 1,5% en juillet 2023 soit 55K€)
 - ✓ Une revalorisation de 5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024 pour l'ensemble des échelons
 - ✓ La suppression des premiers échelons de la catégorie C en 2023.
- **Mesures locales**

 - ✓ Une revalorisation du régime indemnitaire des agents de 120 € net par mois pour préserver leur pouvoir d'achat.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

DOTATIONS ET SUBVENTIONS
2 027 434 € (9,5 %)

PRODUITS DES SERVICES
1 971 857 € (9,2%)

REVENUS DES IMMEUBLES
345 262 € (1,6 %)

PRODUITS DE LA FISCALITE
16 623 004 € (77,5 %)

PRODUITS FINANCIERS
176 446 € (0,8%)

PRODUITS EXCEPTIONNELS
333 562 € (1,5%)

REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE PERSONNEL
162 372 € (0,8%)

Dotation globale de fonctionnement
546 091 €
Contribution Tours Métropole fonctionnement piscine et gymnase
212 137 €
Caisse allocations familiales
561 316 €
Autres
707 890 €

Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCFE)
138 415 €

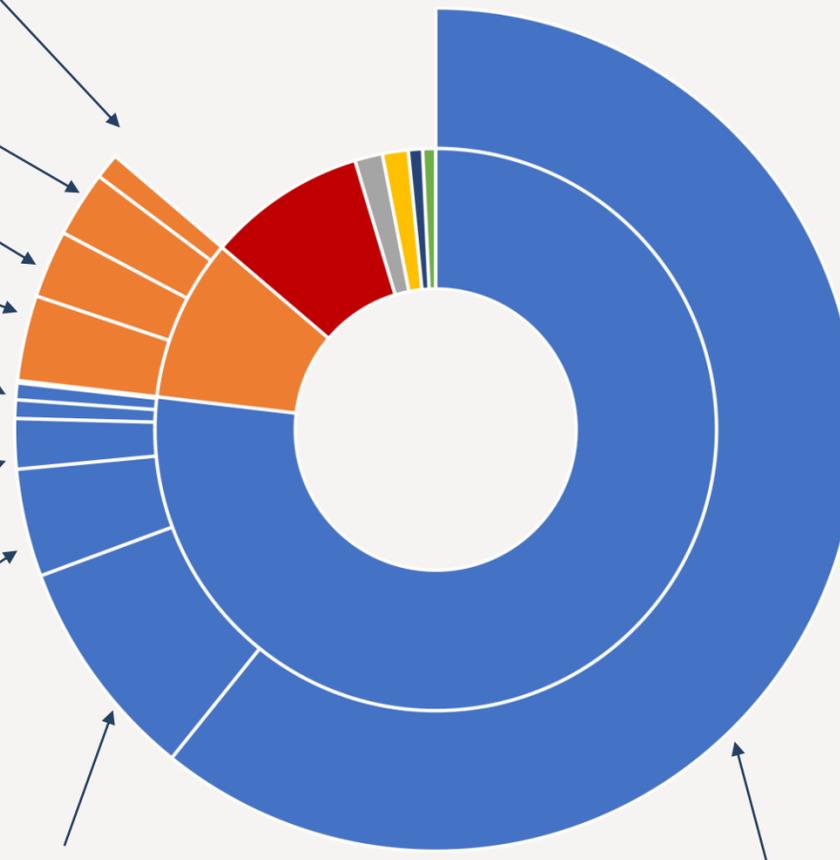
Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)
153 378 €

Dotation de solidarité communautaire (DSC)
415 995 €

Droits de mutation à titre onéreux (DMTO)
894 328 €

Attribution de compensation Métropole
1 855 227 €

Contributions directes
13 146 157 €



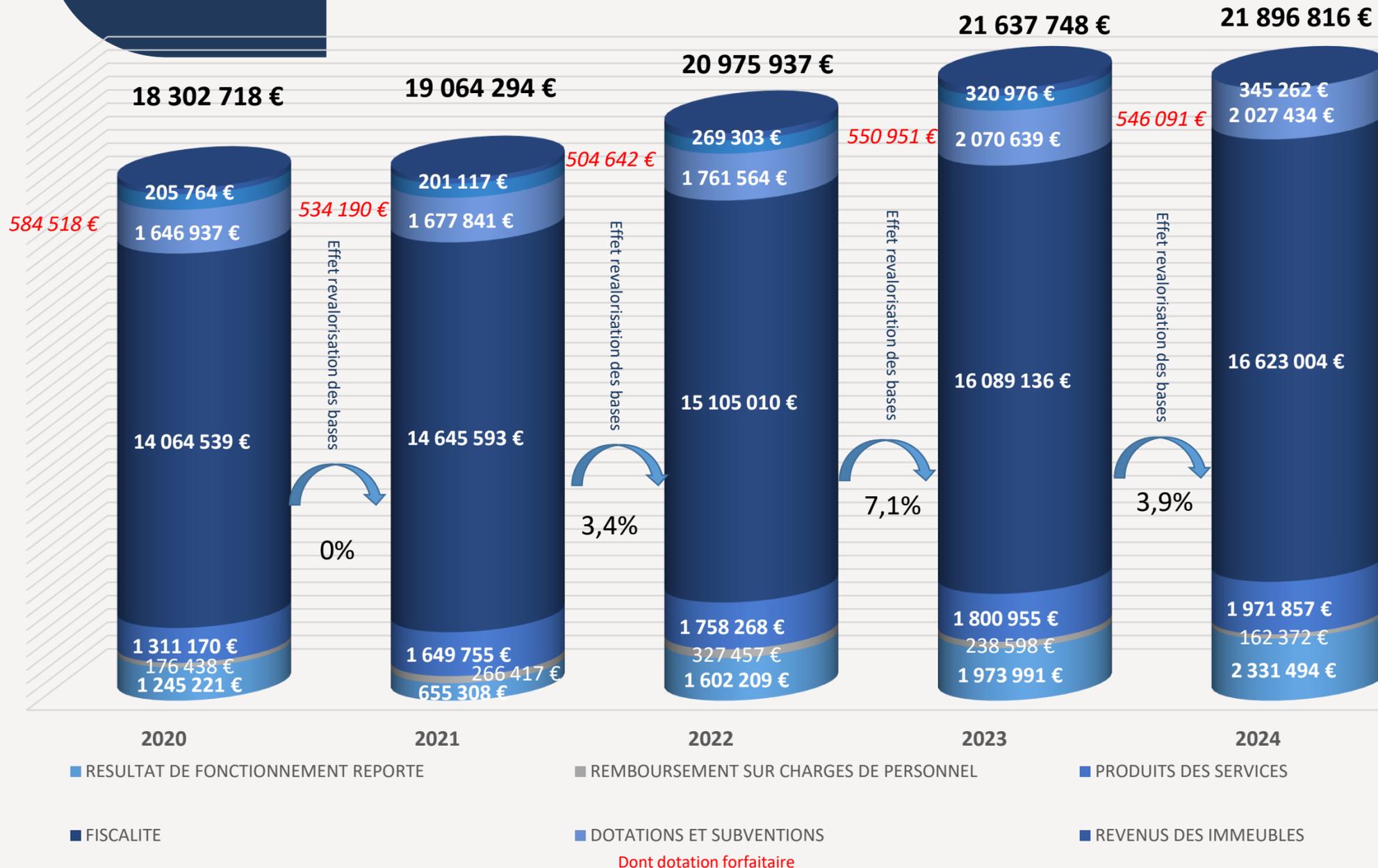
- Excédent 2023 reporté : 2 331 494 €
- Recettes réelles 2024 : 21 633 122 €



EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT SUR

5 ANS

COMPTE
FINANCIER
UNIQUE 2024



Des recettes qui évoluent plus rapidement que les dépenses sans augmentation des taux de la fiscalité et malgré une baisse des dotations de l'Etat

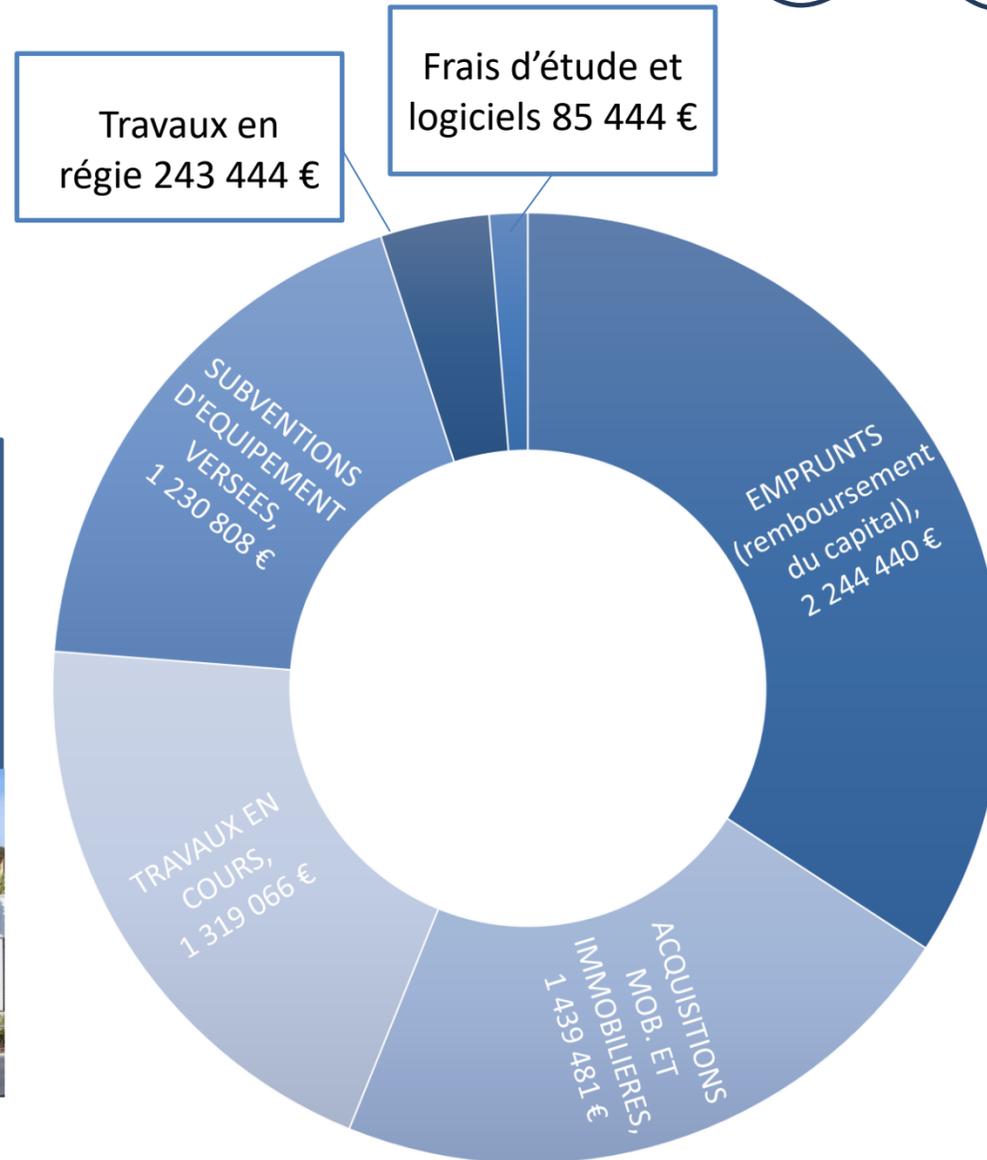
- Les recettes réalisées en 2024 confirment la tendance observée depuis la sortie de la période de crise sanitaire.
- Une croissance des recettes en volume depuis 2023 de + 920K€ alors que les dépenses ont augmenté sur la même période de + 282 K€.
- Cette évolution est due principalement à la dynamique des recettes des services et des nouvelles ressources (excédents zac, revenus des immeubles, participation de la Métropole)
- Les recettes fiscales ont évolué par le seul effet de la revalorisation des bases décidées tous les ans au niveau national et la dynamique immobilière.
- Les dotations de l'Etat enregistrent une baisse de -38 K€ depuis 2020 et de - 1345 K€ sur 10 ans malgré l'augmentation de la population communale.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT: REALISATIONS 2024



SAINT-CYR-SUR-LOIRE

COMPTE
FINANCIER
UNIQUE 2024



- Travaux en régie
- FRAIS D'ETUDE ET LOGICIELS
- ACQUISITIONS MOB. ET IMMOBILIERES
- EMPRUNTS (remboursement du capital)
- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES
- TRAVAUX EN COURS

+ Intégration de la Maison de quartier dans le patrimoine de la ville pour une valeur de :
4 456 698 €



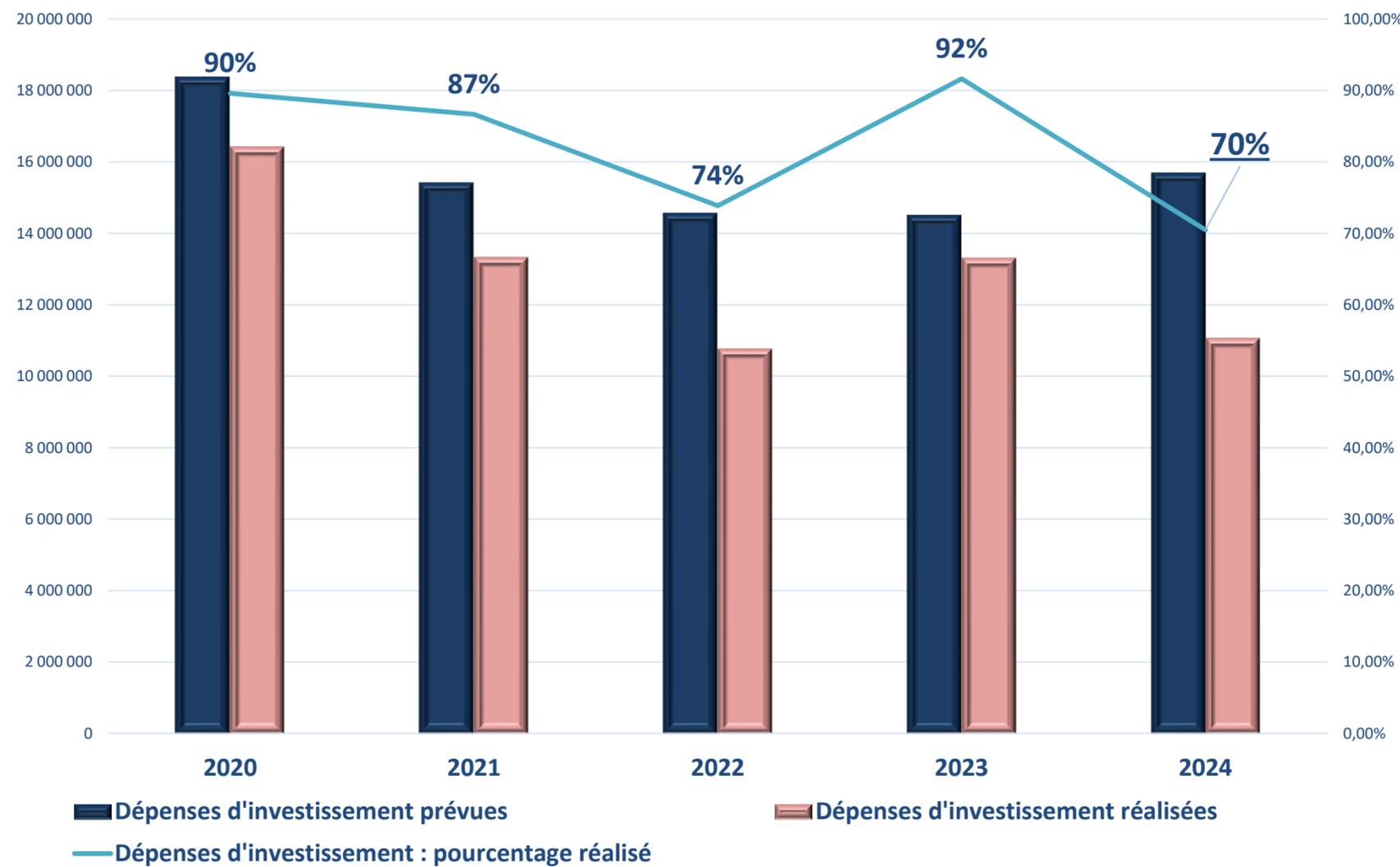
- Les dépenses réelles d'investissement réalisées en 2024 s'élèvent à 6,32 M €.
- Les travaux réalisés par les services en régie s'élèvent à 243 K€.
- Les subventions d'équipement versées couvrent le versement de 1,2M€ à Tours métropole au titre des compétences voirie et espaces verts.
- Les acquisitions mobilières pour 1035K€ (renouvellement de matériels, balayeuse..) et immobilières pour 404 K€.
- Les travaux dits en cours car ils commencent sur un exercice et se poursuivent sur une partie de l'exercice suivant, il s'agit principalement des travaux d'éclairage public du complexe Guy DRUT pour 200 K€, les travaux de la ferme de la Rablais et le DOJO 100 K€, la vidéo protection 90 K€.

ÉVOLUTION DE LA RÉALISATION DES DEPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT: SUR 5 ANS



SAINT-CYR-SUR-LOIRE

COMPTE
FINANCIER
UNIQUE 2024



Le marché pour l'installation des portiques a été attribué fin 2024
Le marché pour la création du théâtre de verdure a été attribué en fin d'année 2024
 Travaux sous station Gymnase Engerand marché attribué fin 2024
 La rénovation du mur de la tour a commencé
 Les projecteurs pour l'escale ont été livrés en janvier et installés
 Le projet d'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du complexe sportif Guy DRUT a été attribué en marché de conception réalisation, la première phase est terminée en janvier
 Extension du CTM l'architecte a finalisé le projet définitif début 2025 et les travaux commenceront à l'issue de la procédure de marché public en juin 2025

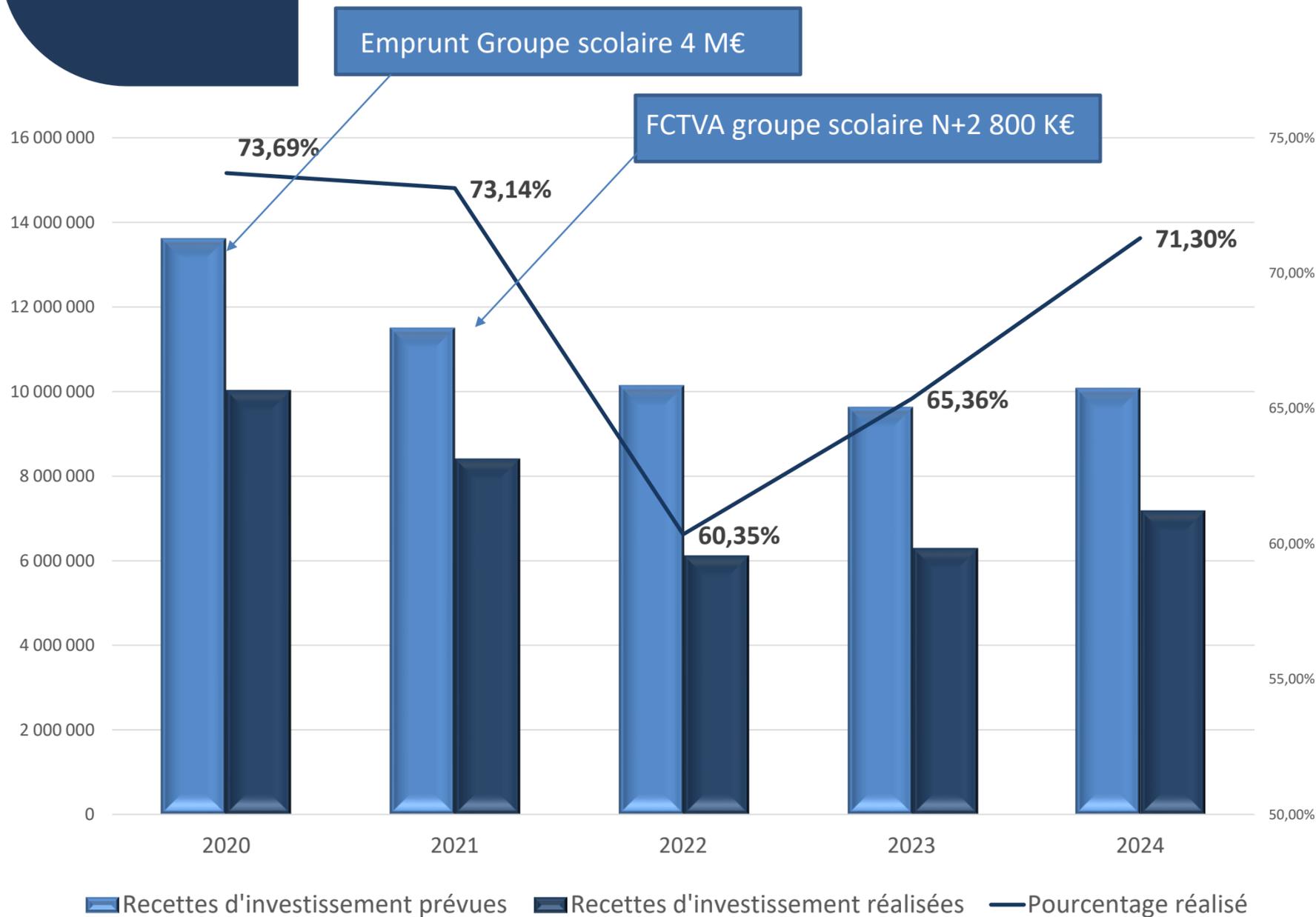
En prenant en compte ces dépenses qui sont en restes à réaliser le **taux de réalisation passe à 80%**

ÉVOLUTION DE LA RÉALISATION DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT: SUR 5 ANS



SAINT-CYR-SUR-LOIRE

COMPTE
FINANCIER
UNIQUE 2024



- Les restes à réaliser au 31/12/2024 en recettes s'élèvent à 2 844 193 €.
- Principalement le solde de subventions notifiées et les demandes de recouvrement ont été adressées aux financeurs pour 917 193 €.
- Le solde correspond à la phase de mobilisation de l'emprunt de 1,8 millions € dans le cadre de l'optimisation de la charge de la dette.
- Le financement « intracting » a été versé en février 2025 pour 127 000 €.

En intégrant ces recettes certaines le taux de réalisation s'élève à 99,36%

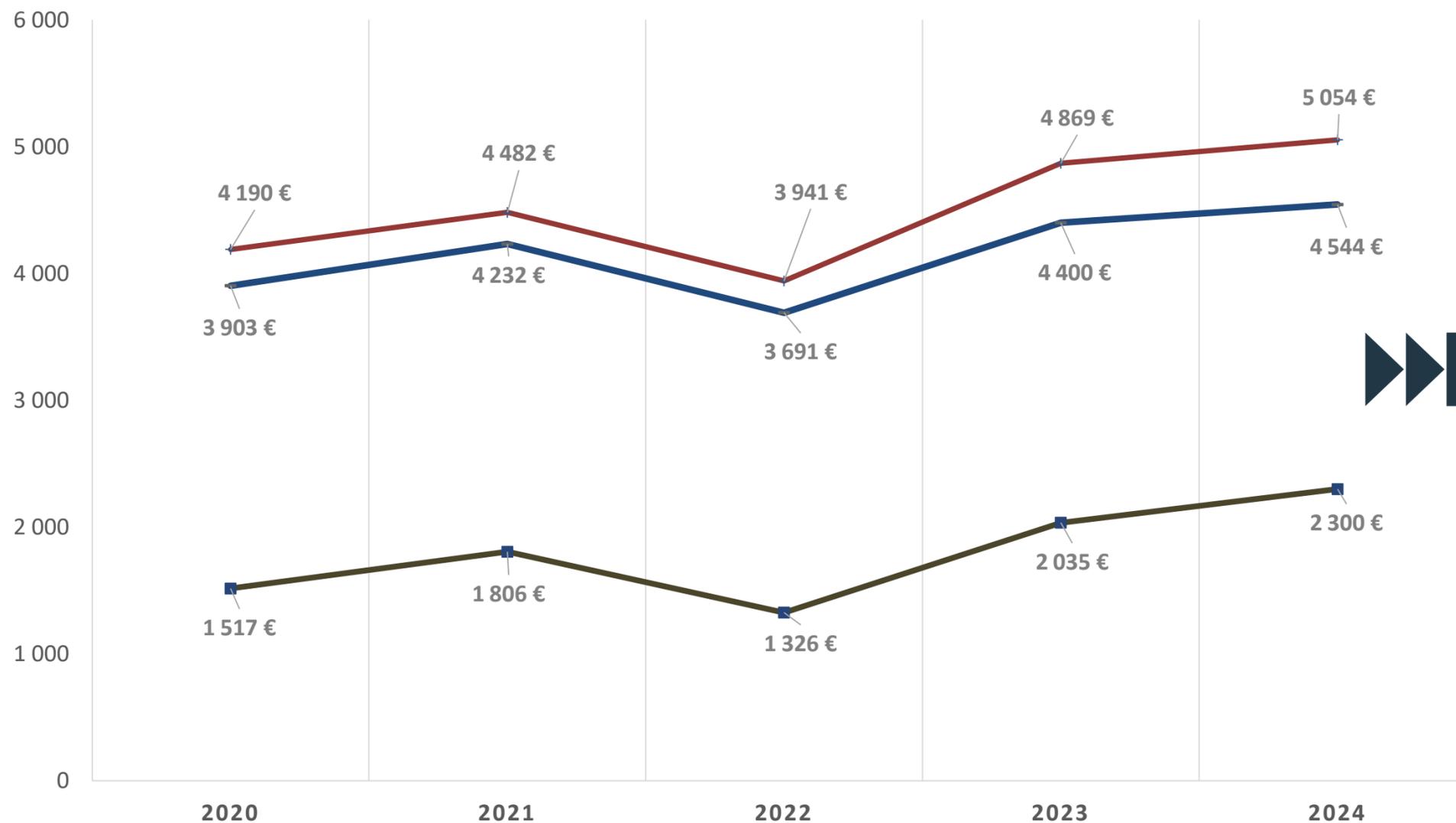
EVOLUTION DES 3 EPARGNES



SAINT-CYR-SUR-LOIRE

COMPTE
FINANCIER
UNIQUE 2024

— = EPARGNE DE GESTION (EG) — = EPARGNE BRUTE (EB) — = EPARGNE NETTE (EN)



Une épargne excellente suivant les normes de gestion financière et surtout avec une tendance très positive pour l'avenir grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement

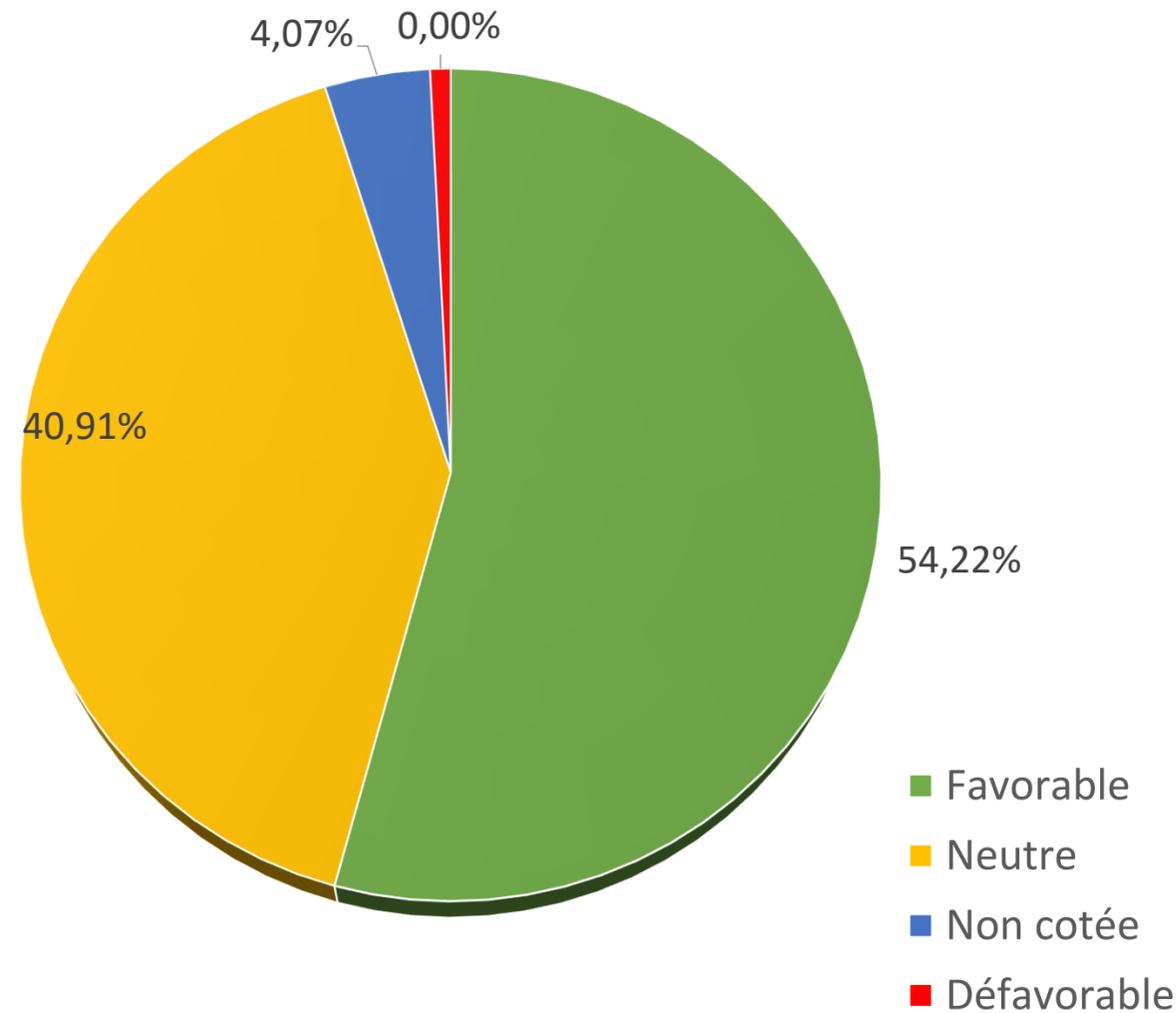
- Le rôle de l'épargne est de financer le remboursement de la dette, permettre des nouveaux investissements et limiter le recours aux leviers de financement qui sont l'augmentation de la fiscalité ou le recours à la dette.

- Le taux d'épargne s'établit à 21% des recettes réelles de fonctionnement ce qui permet une capacité de désendettement de 3,5 années.

- Pour mémoire l'épargne est considérée satisfaisante à 10% et confortable à 12%.

- Enfin la tendance de la courbe est très rassurante sur l'avenir de la capacité à investir après l'effet de la crise d'approvisionnement de 2022 et les mesures salariales nationales non compensées.

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE



• Cette annexe est obligatoire conformément à l'article 191 de la loi de finances pour 2024 et au décret du 16 juillet 2024.

• Méthode I4CE :

Il s'agit d'une méthode de classification des dépenses d'investissement en dépense favorable, défavorable, en passant par une catégorie indéterminée (à effet inconnu) ou une catégorie neutre.

• Suivant la méthode I4CE les dépenses d'investissement réalisées en 2024 sont classées en favorable à 54%

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU CFU 2024



RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRES	LIBELLÉ	MONTANT
013	Atténuation de charges	162 371,75 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 971 857,17 €
73	Impôts et taxes	2 272 883,29 €
731	Fiscalité locale	14 350 120,94 €
74	Dotations, subventions et participations	2 027 434,00 €
75	Autres produits de gestion courante	657 237,02 €
76	Produits financiers	176 446,47 €
77	Produits exceptionnels	14 771,92 €
002	Résultat reporté de fonctionnement	2 331 493,68 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	263 693,27 €
TOTAL		24 228 309,51 €

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU CFU 2024



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRES	LIBELLÉ	MONTANT
011	Charges à caractère général	4 553 085,19 €
012	Charges de personnel	10 313 036,03 €
014	Atténuations de produits	28 904,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 677 876,39 €
66	Charges financières	509 529,95 €
67	Charges exceptionnelles	4 754,46 €
68	Dotations aux provisions	1 719,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 361 391,00 €
TOTAL		18 450 296,02 €
RESULTAT DE CLÔTURE – SECTION DE FONCTIONNEMENT		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	263 693,27 €
041	Opérations patrimoniales	4 485 562,74 €
TOTAL		15 855 302,67 €
RESULTAT DE CLÔTURE – SECTION D'INVESTISSEMENT		
		-2 815 801,68 €

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU CFU 2024



RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRES	LIBELLÉ	MONTANT
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 090 639,99 €
13	Subventions d'investissement reçues	1 101 802,50 €
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	105,76 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 361 391,00 €
041	Opérations patrimoniales	4 485 562,74 €
TOTAL		13 039 500,99 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRES	LIBELLÉ	MONTANT
16	Emprunts et dettes assimilées	2 244 439,80 €
20	Immobilisations incorporelles	85 444,18 €
204	Subventions d'équipement versées	1 230 808,26 €
21	Immobilisations corporelles	1 439 480,92 €
23	Immobilisations en cours	1 319 065,58 €
001	Résultat d'investissement reporté	4 786 807,92 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	263 693,27 €
041	Opérations patrimoniales	4 485 562,74 €
TOTAL		15 855 302,67 €
RESULTAT DE CLÔTURE – SECTION D'INVESTISSEMENT		-2 815 801,68 €

Le résultat d'investissement pourrait être comblé par l'excédent de fonctionnement Après affectation des résultats